

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Bandiagara  
Commune rurale de Ségué-Iré

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SEGUE-IRE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Date de publication : novembre 2006**

## **PREMIERE PARTIE**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de **Segué-Iré** défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

### **II. METHODOLOGIE**

<b>Principales séquences</b>	<b>Participants</b>	<b>Date</b>	<b>Durée</b>
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

### **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

#### **1 Historique :**

La commune de Segue- Iré est issue de l'ex-arrondissement de Ningari. Elle a été créée depuis les premiers découpages des collectivités territoriales survenus au Mali en 2000. Parmi les 3 communes rurales issues du découpage de l'ex-arrondissement de Ningari, la commune rurale de Segue–Ire abrite le chef lieu d'arrondissement.

#### **2 Situation géographique :**

La commune de Segué-Iré est située entre :

- la commune de Diamnati au Nord
- la commune de Wadouba et Kendié au Sud
- la commune de Ondogou à l'Est
- la commune de Kendé à l'Ouest.

Elle se trouve au Nord-Est et à 55 km de la commune urbaine de Bandiagara.

#### **3 - Organisation administrative :**

Située dans la Région de Mopti, Cercle de Bandiagara, la commune rurale de Segue-Ire est composée de 16 villages et fait frontière avec 6 communes rurales voisines (Ondogou, Muetoumou, Diamnati, Kendié, Wadouba et Kendé )

#### **4 - Organisation institutionnelle :**

L'organe délibérant de la commune est le conseil communal. Il est composé de 17 membres. Le bureau communal est l'organe exécutif. Il est composé du maire et de ses 3 adjoints qui sont chargés de l'exécution des délibérations du conseil communal.

Le village de Sougui est le chef lieu de commune.

Il y a un secrétaire général qui est chargé de la rédaction des délibérations, procès verbaux, comptes-rendus et autres actes administratifs (arrêté, décision, circulaire, convocation, rapport, etc...).

La commune a aussi un régisseur qui est chargé du recouvrement des diverses taxes et impôts de la commune, de leur versement à la perception et du paiement du personnel et des biens

### **III Situation de référence**

#### **1 – Caractéristiques physiques :**

##### **1- 1 Superficie :**

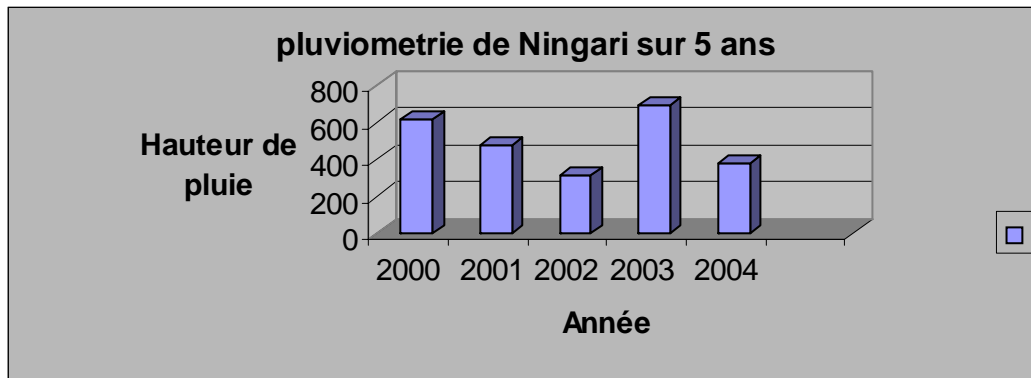
La commune rurale de Segue-Ire couvre une superficie non estimée.

##### **1-2 Climatologie :**

Le climat est de type sahélien avec une saison pluvieuse assez courte (3 mois) et une longue saison sèche (8-9 mois). La pluviométrie moyenne inter-annuelle est de 450-500 mm.

<b>PLUVIOMETRIE DE NINGARI SUR 5 ANS</b>		
<b>Année</b>	<b>Nbre jours</b>	<b>Ht mm</b>
<b>2000</b>	33	617

<b>2001</b>	35	475,2
<b>2002</b>	29	314
<b>2003</b>	45	690
<b>2004</b>	27	380



### **1-3 Sols :**

Le sol est pauvre à structure argilo-sablonneuse et reste exposé aux différentes formes d'érosion. La quantité très réduite de la terre cultivable de la commune fait que les exploitants agricoles pratiquent une agriculture de nomadisme.

### **1-4 Végétation :**

La végétation est composée d'herbacées, quelques grands épineux comme l'acacia albida, le balamite.... Et d'autres comme le parkia , lanea acida, le « prunier »...

Le relief est très accidenté et composé essentiellement de grès dur qui alterne souvent vallées et montages. Il n'existe presque pas de fleuve ni de rivière permanent dans la commune.

### **1- 5 Hydrologie :**

La commune ne dispose ni fleuve ni rivière permanents

### **1-6 Environnement naturel :**

La zone de la commune de Segué-Iré est non seulement menacée par l'avancée du désert, mais aussi et surtout elle manque de terre cultivable. Se trouvant sur des granits, le peu de sol dont elle dispose est emporté par l'érosion hydrique. La quantité de sol transporté par l'érosion et par an est estimée à dix (10) tonnes/ha.

## **2. Caractéristiques démocratiques et sociales**

La commune de Segué-Iré a une population estimée en 2006 à 13 750 dont 6 450 hommes et 7 300 femmes. Cette population connaît un départ massif des jeunes après l'hivernage. La population est essentiellement composée de Dogon avec la présence de peulhs nomades.

## **3. Caractéristiques économiques :**

L'activité économique principale est l'agriculture. Le commerce et l'élevage constituent les activités secondaires de la population. L'agriculture est une agriculture de subsistance avec le mil, le sorgho, le fonio, les haricots comme cultures principales. L'élevage d'ovins, de caprins et bovins constitue un appoint pour combler le déficit céréalier dans la zone.

Les foires hebdomadaires dans la commune sont des lieux d'échanges par excellence avec les centres urbains (Bandiagara, Mopti, Douentza.....). Des petits commerçants divers sont assez nombreux dans la zone. Ils vendent des denrées de premières nécessités : sel, sucre, condiments divers...

Sur le plan sportif et culturel la commune ne possède pour le moment aucune infrastructure ni d'organisation de promotion de ces secteurs. Le tourisme a été reconnu comme étant sous exploité et mal organisé dans la commune.

### 3-6-Réseaux de transport et communication

La commune a des pistes rurales non praticables par moment. Aussi, elle se sert du RAC du CSCOM pour la communication. Pour le moment, la commune ne reçoit pas les images de la TV nationale et les ondes de la seule radio FM de Bandiagara. Une piste délabrée la relie à Bandiagara dont l'usage est devenu un calvaire pour les transporteurs qui se déplacent avec de gros camions. Le téléphone est considéré comme un rêve dans la commune.

## 4. Infrastructures et équipements collectifs

La commune possède quelques infrastructures de base qui sont :

- Sur le plan hydraulique, la commune dispose de 20 forages dont 16 fonctionnels et de 16 puits dont 15 fonctionnels.
- Sur le plan sanitaire, elle a une maternité, un CSCOM et un dépôt médical qui sont fonctionnels
- Sur le plan élevage et économie, la commune dispose d'un parc de vaccination fonctionnel et d'un marché aménagé
- Sur le plan scolaire et éducatif, elle dispose de 4 écoles publiques dont 3 premiers cycles, un second cycle et d'une medersa privée fonctionnelle
- Sur le plan social, la commune a un bâtiment de la mairie et une maison d'accueil

## 5.Orientations générales d'amendement et de développement :

La commune rurale de Segué-Iré a une vocation agro-pastorale. Cette vocation constitue la base de son développement mais le sous développement de ce secteur amènent les populations de la commune à pratiquer l'artisanat et le petit commerce.

Segué-Iré possède des atouts pour quand même enclencher son propre développement. Parmi ces atouts il y a :

- une population engagée et expérimentée dans l'agriculture
- la richesse culturelle
- le tourisme qui est encore sous exploité
- quelques infrastructures de bases comme : 20 forages équipés en pompes, 16 puits citernes, trois écoles publiques de 1<sup>ère</sup> cycle, une école publique de 2<sup>ème</sup> cycle, une « medersa » privée ; bâtiment de la Mairie ,une maison de passage ,un centre de santé, un parc de vaccination,

Cependant des difficultés d'ordre géographique et structurel sont posées à la commune de Segué-Iré. Il s'agit :

- du déficit céréalier quasi-chronique dans la zone
- l'insuffisance d'eau potable et d'eau à vocation agropastorale.
- l'insuffisance de la pluviométrie ou sa mauvaise répartition
- l'insuffisance des terres exploitables,
- la dégradation de l'environnement due surtout à l'érosion hydrique des sols
- l'insuffisance notoire des centres de santé primaire

**DEUXIEME PARTIE**

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : SEGUE-IRE**

**I. PLAN D' ACTIONS**

- **OBJECTIFI GENERAL :Contribuer à couvrir les besoins alimentaires des populations de la commune.**

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>
<b>DISPONIBILITE</b>	Mauvaise pluviométrie	Avoir une quantité suffisante de pluie	Quantité suffisante de pluie	Provocation de pluies artificielles	Elus, Etat, Services techniques	<b>Maire</b>
	Pauvreté des sols	Faciliter l'accès des intrants par les populations	Magasin d'intrants est construit	Construction d'un magasin d'intrants agricoles (engrais)	Elus, polation, Etat, APH	
	Activités génératrices de revenus limitées	Promouvoir le maraîchage	Micro-barrages construits	Construction de micro-barrages pour le maraîchage	Elus, Population, PRBP, Ong : ensemble	
<b>ACCESSIBILITE</b>	Enclavement de la commune	Désenclaver la commune	Route construite	Construction de la route Bandiagara- Douentza passant par Ningari	Elus, Etat, Population	<b>Maire</b>
<b>UTILISATION</b>	Méconnaissance des notions de ration et de nutrition des populations	Donner des notions de ration et de nutrition aux populations	Des animatrices et animateurs sont formés	Formation des animatrices et animateurs villageois	Elus, Services techniques, population, APH, Molibémo, YAG-TU	<b>Maire</b>
<b>STABILITE</b>	Dégradation des cultivables	Sauvegarder les terres de cultures	Les terres de cultures sont protégées	Construction des diguettes anti-érosives	Elus, Population Services techniques, Molibémo, APH	<b>Maire</b>
	Disparition de la couverture végétale	Reconstitution de la couverture végétale	Des arbres sont plantées dans les champs	Plantation des arbres dans les champs	Elus, Population, Services techniques, APH, Molibémo	
	Manque de magasins de stockage de céréales	Faciliter l'approvisionnement des populations en céréales	Des banques de céréales sont construites	Construction des banques de céréales	Elus, Etat, Population, APH, Molibémo, YAG-TU, HDS	
			Les banques de céréales sont approvisionnées	Approvisionnement des banques de céréales	Elus, Etat	
	Renforcer les capacités des comités de gestion	Les comités de gestion sont formés	Formation des comités de gestion	Elus, Etat, Molibémo		

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE**

**DE :SEGUE-IRE**

**II. EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1.Provocation de pluies artificielles	Quantité de pluies suffisante							Etendu de la commune
	2.Construction d'un magasin d'intrants agricoles (engrais)	Magasin construit	18 000	9 000		9 000			Amala-guené, Ningari-sougui
	3.Construction de micro-barrages pour le maraîchage	Nombre de micro-barrages construits	125 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	
ACCESSIBILITE	4.Construction de la route Bandiagara-Douentza passant par Ningari	Route construite							Bandiagara-Ningari
	5.Construction des pistes	Nombre de pistes construites	50 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	.Sougui-Indou-Amala-.Sougui-Donou-Kédou .Sougui-Komberou-Dana.guiri
UTILISATION	6.Formation des animatrices et animateurs villageois	Nombre d'animateurs et animatrices formés	500		500				Tous les villages
STABILITE	7.Construction des diguettes anti-érosives	Nombre de m de diguettes construites	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	Tous les villages
	8.Plantation des arbres dans les champs	Nombre d'arbres plantés dans les champs	200	100		100			Tous les villages
	9.Construction des banques de céréales	Nombre de banques de céréales construites	18 000	9 000		9000			.Amala-guéné .Sougui
	10.Approvisionnement des banques de céréales	Nombre de banques de céréales approvisionnées et quantité	9 000	4 500		4 500			.Amala-guéné .Sougui
	11.Formation des comités de gestion	Nombre de membres des comités de gestion formés	150	75		75			Sougui
<b>TOTAL</b>			<b>245 850</b>	<b>62 675</b>	<b>40 500</b>	<b>62 675</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : SEGE-IRE**

**III. PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	COUT TOTA L	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMM U	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	1.Provocation de pluies artificielles							
	2.Construction d'un magasin d'intrants agricoles (engrais)	18 000	900			16 200	900	
	3.Construction de micro-barrages pour le maraichage	125 000	7 500		60 000	57 500		
ACCESSIBILITE	4.Construction de la route Bandiagara- Douentza passant par Ningari							
	5.Construction des pistes	50 000	5 000		25 000	20 000		
UTILISATION	6.Formation des animatrices et animateurs villageois	500	25			475		
STABILITE	7.Construction des diguettes anti-érosives	25 000				21 250	3 750	
	8.Plantation des arbres dans les champs	200	10			150	40	
	9.Construction des banques de céréales	18 000	675	9 000		8 325		
	10.Approvisionnement des banques de céréales	9 000	450	5 850		2 700		
	11.Formation des comités de gestion	150		150				
<b>total</b>		<b>245 850</b>	<b>14 560</b>	<b>15 000</b>	<b>85 000</b>	<b>126 600</b>	<b>4 690</b>	<b>0</b>

## **2. Stratégie de mobilisation financière**

La commune rurale de Ségue-iré à l'instar des autres communes du cercle connaît de grosses difficultés de trésoreries pour assurer le financement de son développement. Les ressources financières demeurent la TDRL, la Dotation à la décentralisation, le FICTet les subventions d'autres partenaires.

Ici, la stratégie repose essentiellement sur la sensibilisation des citoyens de la commune afin que ces derniers s'acquittent de leurs impôts et taxes. Le conseil communal va aussi sensibiliser les bénéficiaires des projets inscrits dans le plan afin qu'ils respectent leurs engagements par rapport à leur participation financière dans la réalisation de ces projets.

Pour ce qui est des ressources de l'Etat et des autres partenaires, les contacts et les négociations entamées vont se poursuivre.

Les ressources locales mobilisées serviront de garantie pour la mobilisation des autres ressources (ANICT, ONG, Coopération décentralisée...). La commune pourrait aussi compter sur d'éventuels dons et legs et autres subventions.

## **3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan**

Les autorités communales vont s'appuyer sur la participation en nature et/ou en espèce des communautés dans la mise en œuvre des projets. Les autorités communales comptent s'investir afin que la participation souhaitée autour des objectifs du plan soit à la satisfaction de tous. L'IEC, la responsabilisation, et le partenariat seront privilégiés pour que cette mobilisation sociale soit effective.

## **4. Stratégie de mobilisation des partenaires**

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

## **5. Mécanisme de suivi-évaluation**

Améliorer les capacités d'action de la commune est un processus continu. Pour veiller à ce que ce travail permanent s'effectue, il faut suivre et évaluer la mise en œuvre du PSA de la commune. En organisant un suivi et une évaluation sérieuse des activités programmées avec l'implication de tous les acteurs intervenants, la commune fera un saut qualitatif important dans son propre fonctionnement et son approche des enjeux communaux.